

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

6, Rue du Bel-Air, 92 MEUDON

BUT :

◆ *Sauvegarder ce qui reste de verdure à Meudon et aux environs* ◆ *Obtenir des Pouvoirs Publics que soient*
— *protégés les sites situés sur la Commune, son patrimoine historique et son caractère traditionnel.* —

Bulletin n° 10

Mars 1969

Compte rendu des réunions du Conseil

Réunion du 29 Novembre 1968

(à 21 heures chez M. HURÉ, Président)

Présents : M^{me} Giry-Gouret, M^{lles} Auboyer, Mauriange, MM. Huré, Guillaud, Berger, Cossé, de Gonneville, de Cagny, Julien-Laferrière, Chevalier, de Traverse, Rimsky, Begué, Susse.

Excusés : MM. Piaux, Roux-Devillas, Sentis, Brunet, Watine, Ronssin, Guislain, Ader, Sabatier, Soulé.

Absents : MM. Bâcle, Coup de Fréjac, Laurent, Odier.

Démissionnaire : M. Bonnel.

1° Le projet de procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

2° M. Huré constate que l'Assemblée Générale a remporté un beau succès. Il y a eu une centaine de participants. La conférence de M. Poisson a été très appréciée. Le compte rendu de cette Assemblée Générale a été donné dans le bulletin n° 9 qui est paru récemment.

3° **Situation financière :**

M. de Gonneville précise qu'au 1^{er} décembre le solde en caisse est de 2.829,12 F. Il y a encore à payer le bulletin n° 9, particulièrement coûteux puisque particulièrement important et à encaisser les recettes de publicité correspondantes qui s'élèveront à 900 F.

Les cotisations ont apporté jusqu'ici

cette année 4.600 F au lieu de 3.360 F en 1967. Il y a donc progrès. 328 membres sont actuellement en règle.

M. de Gonneville va entreprendre les démarches nécessaires pour que les cotisations puissent être domiciliées (Banque ou C.C.P.) à partir de 1969.

4° **Composition du Conseil :**

M. Huré donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. Bonnel, dans laquelle celui-ci démissionne de son mandat d'Administrateur, et d'un échange de correspondance qu'il a eu avec M^{lle} Cousin qui a collaboré avec M. Guillaud à la naissance du Comité.

Après échange de vues il est décidé :

— d'accepter la démission de M. Bonnel,

— de proposer à M. Cousin, à M. G. Gauer, Maire adjoint, et à M. R. Gourmelen d'entrer au Conseil du Comité.

5° **Mise à exécution des suggestions présentées à l'Assemblée Générale par M. Coup de Fréjac :**

En l'absence de M. Coup de Fréjac, la question n'est pas traitée à fond.

M. Susse qui rencontre fréquemment M. Coup de Fréjac s'entendra avec lui

pour faire passer dans les « Nouvelles de Versailles » un compte rendu de la dernière Assemblée Générale.

6° M. Huré rend compte de l'Assemblée Générale de la Fédération des Associations de Sauvegarde et d'Animation de l'Ile-de-France qui s'est tenue sous la Présidence de M. du Chayla et en présence de M. Jean-Paul Palewski. M. Huré a été nommé Administrateur de la Fédération comme Président du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon. La Fédération s'est affiliée à l'Union des Sociétés de Sauvegarde du patrimoine naturel et architectural de la France et a émis un vœu contre la suppression du permis de construire.

Il est décidé d'affilier aussi le Comité à l'Union sus-nommée et d'adresser à M. Labbé, Député des Hauts-de-Seine, pour qu'il veuille bien le transmettre au Ministre de l'Équipement, un vœu contre la suppression du permis de construire ainsi rédigé :

« Le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon :

— Constatant que le permis de construire est actuellement dans la construction le seul gardien de l'intérêt général, la seule protection du caractère des cités,

Garage Rabelais

CITROËN

MEUDON-VILLE

MEUDON-LA-FORÊT

SERVICE COMMERCIAL

ATELIERS

STATION SERVICE

31 et 33, Bd des Nations-Unies
MEUDON Téléph. 027-15-41

DROGUERIE

C A D E A U X

Ménage - Vaisselle

Verrerie - Plastique

Brosserie - Entretien

Peinture - Papiers peints

Quincaillerie - Electricité

Maison HUTTE

35, rue de la République

92 - MEUDON

Tél. : 027-13-81



111, Rue de Paris (derrière l'Eglise)

MEUDON - Tél. 027-13-53

Productions : Gascoin, Epeda, Ducal
Simmons, Zol, Féro.

GARANTIE DES MARQUES

GARANTIE DES PRIX

des monuments historiques, des souvenirs du passé, des espaces verts, des arbres, etc...;

- Constatant aussi que quand une infraction au permis de construire est relevée, il arrive très rarement que la construction en infraction soit détruite et le dommage à l'intérêt général évité ou redressé;
- Craignant dès lors que si le contrôle de la construction ne s'exerce plus préalablement mais seulement postérieurement à l'exécution, les choses se passent régulièrement comme indiqué ci-dessus;
- Emet très vivement le vœu que l'attribution du permis de construire soit simplifiée et accélérée mais sans suppression du contrôle préalable. »

7° Nomination de l'architecte-urbaniste :

M. Huré est heureux qu'un pas décisif a été franchi dans cette affaire très importante.

La Municipalité s'est réunie le 27 novembre pour faire la connaissance de M. Dottelonde. M. Leduc a ensuite écrit à M. Sato qu'il acceptait le choix de M. Dottelonde. M. Hinoux, adjoint de M. Sato, a aussitôt informé de cette nouvelle les échelons supérieurs de l'Administration et déclenché la rédaction du Contrat d'Etat. Quand ce contrat sera signé, MM. Sato et Hinoux se rapprocheront de M. Leduc pour faire établir et signer le Contrat de la Municipalité... D'ores et déjà M. Dottelonde a commencé son travail.

M. Dottelonde souhaite avoir le plus tôt possible un échange de vues général avec le Conseil du Comité des Sites. Il est prévu en principe que cette réunion aura lieu à l'occasion de la prochaine séance du Conseil, c'est-à-dire le 31 janvier 1969.

Comme il ne faut pas compter que le plan qu'établira M. Dottelonde soit homologué et ait pris force de règlement avant deux ans, il faudra en particulier voir avec M. Dottelonde comment éviter des transgressions pendant la période intermédiaire. M. Dottelonde souhaite avoir une première conversation en petit comité avec quelques personnes pour préparer la réunion du 31 janvier. Il est convenu qu'à cet effet le Bureau du Conseil, renforcé de MM. Guislain et Jantzen, architectes, rencontrera M. Dottelonde, à une date qui sera fixée à la diligence de M. Julien-Laferrière aussitôt que M. Guislain sera rentré des Etats-Unis.

8° Problèmes de l'avenue du Château :

a) M. Julien-Laferrière a vu M. Remondet qui lui a remis toutes informations sur le projet à l'étude. Celui-ci comporte une dépense de 3 millions répartie sur cinq tranches. La première tranche, à entreprendre en avril 1969 et qui devrait être achevée dans l'année, coûtera 600.000 F.

Ce projet est exposé aux Administrateurs qui n'y font aucune objection.

Toutefois, M. Berger exprime le vœu, dont M. Julien-Laferrière se fera l'interprète auprès de l'Administration, que les voitures en provenance des immeubles « des Pierres-Levées » et « Mériadec » n'aient pas d'accès sur l'avenue du Château.

Le projet en question doit être homologué très prochainement.

Aussitôt que ce sera fait il sera porté à la connaissance des membres du Comité par la voix du bulletin.

b) M^{me} Giry-Gouret signale que des arbres de l'avenue meurent d'une maladie causée par des larves et que cette maladie s'étend aux arbres et arbustes des jardins de Bellevue.

M^{me} Giry-Gouret est intervenue auprès de M. Berthon, Ingénieur du Génie Rural au Parc de Saint-Cloud, et de M. Février, Inspecteur en Chef de la Direction Départementale de l'Agriculture, qui a répondu en donnant quelques conseils de soins.

MM. Berger et Julien-Laferrière vont écrire, le premier à M. Riville, Inspecteur des Eaux-et-Forêts, qui a succédé à M. Valette, et le second à M. Berthon pour leur demander d'agir et de combattre la maladie, dans l'avenue du Château et en dehors. M. Susse de son côté alertera l'Office des Forêts à Vincennes.

9° Aile des Bains de l'ancien Château de Bellevue :

M. Huré fait le point de la question : ni le propriétaire, ni la Mairie n'acceptent d'effectuer le ravalement qui s'impose pour que Meudon ne continue pas d'apparaître sous un jour aussi sordide à ceux qui le visitent ou qui s'y rendent.

Il a pensé alors qu'on pourrait à la rigueur limiter le ravalement à celui de l'avancée du bâtiment dans la rue Marcel-Allégot, et aussi peut-être s'adresser pour le réaliser aux jeunes qui sont prêts à se dévouer pour des tâches bienfaites. Il a renoncé ensuite à cette deuxième idée à cause des risques d'accidents.

Finalement il a demandé qu'on établisse un devis de ravalement.

M. Julien-Laferrière a pu avoir ce devis juste avant la réunion. Il s'élève, avant taxes, à 14.000 F (1) pour l'avancée, à 15.800 F (1) pour l'avancée et le mur sur la rue Marcel-Allégot, à plus de 100.000 F (1) pour la totalité de l'immeuble et pour le mur.

M. Berger signale qu'il a adressé à la Mairie la liste des textes permettant d'imposer des ravalements... Mais faut-il recourir à une mesure générale, qui peut présenter bien des inconvénients pour obtenir un résultat particulier ?

M. Huré va se rapprocher du promoteur qui vient de construire les immeubles en face de l'aile des Bains, de la Municipalité et du propriétaire de l'aile (par l'entremise de M. Puaux) pour leur demander d'effectuer en commun le ravalement souhaité...

10° Bruits des Usines Renault dans le Bas-Meudon :

M. Huré fait le point de la question : M. Leduc est intervenu deux fois et lui-même et M. Labbé une fois. Les Usines Renault donnent des assurances écrites mais qui, d'après les habitants du Bas-Meudon, ne sont pas suivies d'effet. Pour revenir à la charge, M. Huré, qui garde le contact avec la première protestataire, M^{me} Graffe, attend la fin du mois de novembre, date fixée par la Régie pour le retour d'une des sources de bruit au silence.

M. Guillaud propose alors de faire mesurer lui-même l'importance des bruits par un de ses collaborateurs.

M. Huré le remercie de cette proposition très constructive.

L'idée est retenue d'entreprendre une campagne de presse quand on aura le résultat des mesures de M. Guillaud. On suggère d'alerter M. Rolf-Lemoine du Figaro, ami de M. Coup de Fréjac. M. Susse va en parler à M. Coup de Fréjac... On alertera aussi M. Labbé qui pense à s'adresser en très haut lieu.

11° Problèmes de Meudon-la-Forêt :

La question est reportée en l'absence de M. Sabatier qui a écrit à M. Huré pour lui dire qu'après les améliorations constatées il n'y a pas eu de nouveaux progrès.

(1) Soit taxes comprises : 16.400 F, 18.500 F et 133.000 F.

Cabinet

J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

C^{ie} La Providence

Vie — Accidents

Vol — Incendie

**28 bis, rue de la République
Meudon**

Tél. 027-16-13

**HORLOGERIE
BIJOUTERIE**

ARTICLES POUR CADEAUX

Concessionnaire Jaeger, Zénith, Lip, Yéma
Atelier de réparations rapides et soignées

GÉNEAU

22, rue de la République
92 MEUDON - Tél. 027-12-09

C.C.P. Paris 15526-96 - R.C. Versailles 66 A 1213

Etabl. LEFÈVRE
ex Radio Bellevue

21, Boulevard des Nations-Unies

Tél. 027-10-56



Dépositaire :

**Téléavia, Schneider, Clairville, Radiola,
Océanic.**

Electro-Ménager :

Hoover, Candy, Zanussi.

DÉPANNAGES TOUTES MARQUES

B.N.P.
**BANQUE NATIONALE
DE PARIS**



Crédit professionnel, personnel, immobilier

Comptes spéciaux d'Épargne 3 %
argent toujours disponible



AGENCES à :

Meudon

49, Rue de la République

Meudon-Bellevue

18, Rue Marcel-Allégot

Meudon-la-Forêt

Avenue du Général-de-Gaule

12° Réunions entre MM. Dupas et Julien-Laferrière :

M. Julien-Laferrière rend compte des dernières réunions qui ont continué à se dérouler dans un bon climat.

Plusieurs membres du Conseil se plaignent encore des abattages d'arbres qui accompagnent les constructions nouvelles. Ces abattages sont parfois inévitables, mais alors il faudrait les compenser en quantité et en qualité par de nouvelles plantations.

M. Julien-Laferrière profitera d'une prochaine réunion pour voir avec M. Dupas comment le respect de cette règle peut être assuré et quelles sont les conséquences auxquelles s'expose celui qui les viole.

13° Rue du Bel-Air :

M. Huré annonce qu'il a interrogé M. Leduc sur la réponse qu'il comptait faire aux riverains de la rue du Bel-Air, qui considèrent qu'ils ne peuvent pas accepter la suggestion de M. de Jaeger de prêter des clés à certains intéressés et qui insistent pour la réunion d'une « table ronde » sous l'égide de la Municipalité. M. Leduc lui a répondu qu'il avait d'abord dû écrire à M. de Jaeger pour lui demander son accord sur cette « table ronde ». Il n'a pas encore cet accord.

Ce qui paraît essentiel maintenant c'est d'établir la situation juridique. Quels sont les droits respectifs des riverains de

la rue du Bel-Air ? Il faut répondre au plus tôt à cette question.

14° Hôtel de la Tête Noire :

Il s'agit toujours des ruines qui, à gauche de la rue Marcel-Allégot, quand on arrive à Meudon, déshonorent l'entrée de la ville par cette voie.

Le jugement sur l'indemnité des dommages de guerre n'est toujours pas rendu. M. Huré va essayer de réunir les informations qui permettraient à M. Watine d'intervenir pour que l'affaire soit jugée sans plus de retard.

15° La prochaine réunion est fixée au 31 janvier 1969 à 21 heures, chez M. Huré, comme d'habitude.

Réunion du 8 Février 1969 (à 21 heures chez M. HURÉ, Président)

Présents : M^{me} Giry-Gouret, MM. Puaux, Guillaud, Huré, Berger, Julien-Laferrière, Ader, de Cagny, Cossé, de Gonnevillle, Gourmelen, Guislain, Laurent, Odier, Rimsky, Roux-Devillas, Soulé, Susse, de Traverse.

Excusés : M^{lles} Auboyer, Mauriange, MM. Général Brunet, Chevalier, Coup de Fréjac, Gauer, Jantzen (convoqué spécialement).

Absents : MM. Bâcle, Begué, Sabatier, Sentis, Watine.

Assistaient à la réunion : MM. Dattelonde et Bouzemberg.

1° Le projet de procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

2° Comme il a été convenu, M. Huré a proposé à M^{lle} Cousin et à MM. Gauer et Gourmelen d'entrer au Conseil.

Si M^{lle} Cousin a répondu, en termes d'ailleurs fort aimables, que pour diverses raisons elle devait décliner cette offre, MM. Gauer et Gourmelen se sont déclarés heureux de pouvoir l'accepter.

M. Huré souhaite la bienvenue à M. Gourmelen, certain d'avance que celui-ci apportera à l'action du Comité un renfort de haute qualité.

3° Il est décidé que la prochaine Assemblée Générale aura lieu le 7 juin à 16 h 30 dans la salle appropriée du Centre Culturel, que M. Rimsky veut bien se charger de retenir.

M. Poisson a accepté de faire, à cette occasion, un exposé sur la « Curieuse Histoire de Meudon ».

4° M. Huré signale que M. Coup de Fréjac, trop pris par ses diverses occupations lui a envoyé un télégramme dans

lequel il a donné sa démission de Vice-Président chargé de l'Information et de la Propagande.

M. Huré a pris contact avec lui : la surcharge de M. Coup de Fréjac ne devrait pas aller au-delà du début de juin prochain.

M. Huré a insisté auprès de M. Coup de Fréjac pour qu'il renonce à sa démission — ce qu'il a bien voulu faire, étant entendu que pendant la période prochaine les attributions qu'il ne pourra pas exercer seront assurées par un de ses amis, M. Michel Linon, Directeur des Relations Publiques de la R.A.T.P.

Le Comité approuve cet arrangement.

5° *Situation financière :*

M. de Gonnevillle fait un exposé de la situation financière.

Au 1^{er} janvier 1969 le solde en caisse, toutes dépenses et charges payées, était de 1.280 F.

C'était là une situation très précaire puisque nous avions tout juste de quoi payer les frais d'un bulletin.

Néanmoins, les efforts entrepris n'ont pas été vains et une amélioration sensible s'est produite par rapport à l'année précédente.

On a reçu en 1968 392 cotisations (dont certaines pour les exercices précédents) au lieu de 255 en 1967, pour un montant de 4.837 F au lieu de 3.633 F. En outre on a mis en train la publicité sur les bulletins qui a rapporté 1.995 F en 1968.

Pour être un peu plus à l'aise, pour en particulier pouvoir, si nécessaire, engager d'autres dépenses que celles qui concernent le bulletin et le secrétariat, il est décidé de porter le montant des coti-

sations de 2 F à 4 F pour les membres adhérents, de 10 F à 12 F pour les membres actifs, sans changer celui des membres bienfaiteurs.

On rappellera qu'il s'agit en tout cas de chiffres minimum et que des versements plus généreux seront toujours les bienvenus. Il est entendu aussi que les nouveaux montants ne sont pas opposables aux membres qui ont déjà versé leur cotisation 1969.

Après examen on renonce pour le moment à la domiciliation des paiements de cotisations en raison des difficultés qu'elle présente.

Le prochain bulletin sera publié en mars et donnera les comptes rendus de la présente réunion et de la précédente. MM. les animateurs de quartier devront d'ores et déjà s'occuper de placer la publicité et fourniront à M. Susse les noms, adresses et professions des commerçants qui auront accepté de retenir des emplacements.

6° *Echange de vues avec MM. Dattelondes et Bouzemberg :*

C'est là un point extrêmement important, de très loin le plus important de ceux qui sont inscrits à l'ordre du jour.

M. Huré souhaite la bienvenue à M. Dattelonde et à son co-équipier M. Bouzemberg.

M. Dattelonde a été choisi par l'Administration de l'Équipement (G.E.P. : Groupement d'Études et de Programmation) et par la Municipalité pour l'établissement du plan d'urbanisme de Meudon. Son contrat d'État est à la signature des Pouvoirs Publics. Son contrat municipal doit suivre. M. Dattelonde et son équipe se sont mis au travail

JEAN - PIERRE

coiffeur

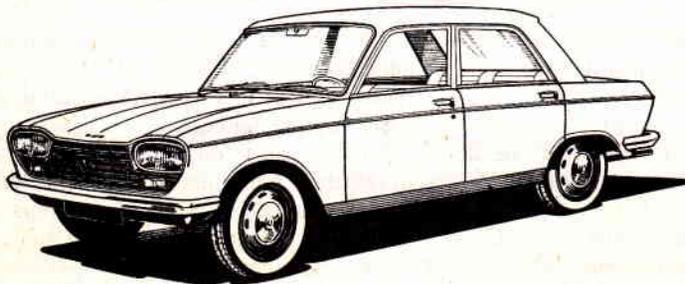
MESSIEURS - DAMES

Permanente - Mini-Vague - Mèches décolorées - Coupe spéciale fillette

3, rue Pierre-Wacquant - Tél. 027 22-66

Salon ouvert toute l'année

COUSSEDIÈRE & C^{ie}



EXCLUSIF
PEUGEOT

pour MEUDON-BELLEVUE - MEUDON-LA-FORÊT
STATION-SERVICE - ATETIER SPÉCIALISÉ
PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

2 ter, rue Banès, Meudon - Tél. 027-12-25

COUVERTURE - PLOMBERIE EAU ET GAZ

Tél. : 027-12-01

Salles de Bains - Chauffe bains, Chauffe eau à gaz et électriques

DÉPOSITAIRE

BRANDT - LINCOLN - AIRFLAM

POTÉZ - FRIGÉCO - THOMSON

Réchauds - Cuisinières et Chauffage gaz

L. WACQUANT

ENTREPRENEUR

27, rue Marcel-Allégot, BELLEVUE - 92 MEUDON

Librairie Sélection

Papeterie

J. VALLÉE

21, Rue Claude-Dalsème, Meudon

Téléphone 027-40-77

depuis plusieurs mois déjà. Ils ont reçu de premiers honoraires.

MM. Dottelonde et Bouzemberg exposent leurs intentions, leurs projets, leurs idées sur le concours qu'ils attendent du Comité et un échange de vues très large, très francs, très divers s'établit entre eux et les Administrateurs du Comité.

Voici en bref ce qui en ressort :

Les architectes ont commencé par préparer leur documentation. Ils ont jusqu'ici mis sur ordinateur toute une série d'informations de provenances diverses, interrogé le G.E.P., la Municipalité, le Comité des Sites aujourd'hui, ils ont procédé à des enquêtes personnelles, etc...

Ils comptent dans deux mois avoir pu établir une liste complète des options entre lesquelles il y aura lieu de choisir, avec l'indication des conséquences positives ou négatives du choix de telle ou telle option. Ils entretiendront alors le Comité de ces options.

Ils espèrent que le plan d'urbanisme pourra être homologué d'ici deux ans.

Pour pouvoir tenir l'échéance fixée à environ deux mois, ils ont besoin que le Comité leur indique où certaines informations peuvent être recueillies (par exemple évolution des prix de vente des terrains et des logements) et leur donne son opinion sur un certain nombre des premières options qu'ils proposeront ou que des Administrateurs du Comité suggéreront.

A cette fin une nouvelle réunion est prévue pour le 7 mars (1) à 9 h toujours chez M. Huré. Il est également prévu que les architectes, d'une part, et les Administrateurs du Comité qui auront des options à suggérer, d'autre part, adresseront à M. Susse pour le 27 février au plus tard l'indication des sujets qu'ils désirent voir traiter à cette réunion : informations recherchées, options à examiner. M. Susse répercutera ces documents sur les architectes et les Administrateurs de façon que chacun ait pu réfléchir au préalable aux objets de la réunion.

Parmi les options évidentes il y en a au moins deux qui sont citées :

• Faut-il avoir à Meudon un centre ou un chapelet de centres ?

MM. Berger et Rimsky donnent à cet égard des arguments en sens opposé. M. Berger signale en particulier qu'il y aurait dans la seule agglomération de Meudon — Bellevue - Fleury - Le Val —

une longueur de rues égale à celle de Toulouse.

• Faut-il ou non ouvrir Meudon sur la forêt et la forêt sur Meudon ?

M. Ader soulève aussi le problème des sentiers. De son côté M. Rimsky fait remarquer qu'il faut que les architectes précisent l'environnement (notamment pour les routes, les voies d'accès) dans lequel se trouvera Meudon.

M. Roux-Devillas va remettre à M. Dottelonde une seconde liste (1) de bâtiments de construction ancienne de Meudon qui sont à sauvegarder. Il signale en particulier l'existence d'un ensemble intéressant au 59 de la Route des Gardes. Il se propose pour promener les architectes dans Meudon et les éclairer sur le passé de la cité qui explique bien des particularités d'aujourd'hui. M. Dottelonde accepte bien volontiers cette suggestion qui lui sera fort utile. Il prendra un rendez-vous avec M. Roux-Devillas.

M. Huré donne encore lecture d'extraits d'une lettre de M. Coup de Fréjac, qui expose sur les problèmes d'urbanisme de Meudon une série de vues fort judicieuses sur l'intérêt desquelles M. Guillaud insiste.

Les questions touchant Meudon-la-Forêt sont laissées complètement de côté en l'absence de M. Sabatier.

Enfin, il est convenu que M. Dottelonde lui-même demandera à la Municipalité qu'il ait d'ores et déjà un droit de regard sur les permis de construire et les travaux prévus, afin d'éviter que la situation se dégrade encore avant que le plan d'urbanisme ait pris force exécutoire.

7° Mise à exécution des suggestions présentées à l'Assemblée Générale par M. Coup de Fréjac :

La question n'est pas traitée en l'absence de M. Coup de Fréjac.

8° Problèmes de l'avenue du Château :

MM. Berger et Julien-Laferrière ont appris que sur intervention de M. Bru-

MM. Huré, Berger et Julien-Laferrière vont se rendre auprès de M. Brunau pour savoir ce qui s'est passé et chercher dans le projet de M. Remondet n'a pas été approuvé.

les voies d'une solution dont l'évidence s'impose de plus en plus.

M. l'Ambassadeur Puaux voudra bien les recommander à M. Brunau.

Il faudra aussi obtenir que la rénovation de la grande perspective qui va de la terrasse de l'Observatoire à Meudon-la-Forêt soit inscrite au VI^e Plan. MM. Huré, Guillaud, Berger et Julien-Laferrière feront à cet effet une démarche auprès de M. Bernard, Directeur du cabinet de M. A. Malraux. (1)

Cela soulève la question de l'ensemble à constituer par les terrasses du Château et le jardin de la Villa Molière, ensemble qui pourrait être réalisé soit dans le cadre national, soit dans le cadre du département. Sur l'initiative, très judicieuse, de M. Guillaud, M. Huré a organisé une réunion avec les Présidents et Vice-Présidents du Comité et M. Poisson pour essayer d'arriver à une entente sur une orientation commune, ce qui devrait faciliter la réalisation d'un projet dont l'intérêt est évident.

9° Aile des Bains de l'ancien Château de Bellevue et Hôtel de la Tête Noire :

Devant l'échec de l'appel présenté au propriétaire, M. Huré a sollicité la C.I.C.A., promoteur des constructions neuves qui sont en face de ce qui subsiste de l'Aile des Bains et, d'ailleurs, d'autres constructions dans Meudon, pour qu'elle accepte d'effectuer à ses frais le ravalement de l'avancée de cette aile dans la rue Marcel-Allégot. Ce ravalement éviterait que Meudon se présente aux visiteurs qui arrivent par la rue Marcel-Allégot de façon aussi indigne de ses trésors de son passé.

M. Huré s'est adressé à M. Raveau, Président de la Société Routière Colas l'un des deux propriétaires de la C.I.C.A. Il a obtenu de M. Leduc que celui-ci appuie sa démarche de toute son autorité.

La C.I.C.A. a bien voulu donner satisfaction à la demande de M. Huré quoique celle-ci entraîne de sa part une dépense importante. M. Huré a écrit au propriétaire par l'entremise de M. Odier pour obtenir qu'il autorise le ravalement projeté.

Les ruines de l'Hôtel de la Tête Noire viennent d'être démolies, ce qui fait disparaître, toujours dans la rue Marcel-Allégot, un ensemble de murs, d'arbustes et de lianes qui présentait un aspect lamentable, fort peu avenant, pour les visiteurs qui arrivaient à Meudon par cette voie.

M. Roux-Devillas signale qu'il y avait

(1) MM. Dottelonde et Bouzemberg ont demandé depuis que cette réunion soit reportée à une date qui sera fixée un peu plus tard.

(1) Cette liste est reproduite dans le présent bulletin et fait suite à celle qui a été donnée dans le bulletin n° 6 du compte rendu de l'Assemblée Générale de 1967.

(1) Cette démarche a eu lieu le 25 février. Elle a éclairé la situation et montré qu'il y avait encore des difficultés à surmonter. Elles vont être adoptées.

probablement certains vestiges de l'aile de la comédie du Château de Bellevue qu'il aurait été souhaitable d'essayer de sauvegarder.

M. Huré répond que cette démolition est intervenue très soudainement sans qu'il ait été prévenu. Il n'avait d'ailleurs jamais appris l'existence de souvenirs à sauver.

10° *Bruits de l'Usine Renault dans le Bas-Meudon :*

M. Huré donne lecture d'une nouvelle lettre de M^{me} Graffe qui signale que la situation est toujours aussi pénible pour les voisins et risque même de s'aggraver encore.

Comme il était prévu, M. Guillaud a fait procéder à la mesure des bruits. Celle-ci est intervenue à un moment où il n'y avait que les bruits de fond; on n'entendait pas les bruits qui se produisent irrégulièrement et qui sont beaucoup plus importants. Il s'est entendu avec M^{me} Graffe pour essayer de faire procéder à la mesure de ces derniers à la première occasion propice. On a d'ores et déjà constaté chez M^{me} Graffe des bruits de 31 décibels avec les fenêtres fermées et de 56 décibels avec les fenêtres ouvertes. Il est probable que les bruits irréguliers montent à 80/90 décibels.

La limite reconnue habituellement comme acceptable est de 25 décibels avec les fenêtres fermées ou 42 avec les fenêtres ouvertes.

Elle est donc largement dépassée.

Une nouvelle intervention s'impose auprès de Renault que M. Huré demandera à M. Labbé, Député, qui s'est offert à l'effectuer.

11° M. Huré rend compte d'un entretien qu'il a eu à la fin décembre avec M. Leduc.

Celui-ci lui a signalé en particulier qu'il recherchait un adjoint pour M. Dupas, Chef du Service Technique de la Mairie, qui est très surchargé. M. Rimsky fera connaître ce que doit être le « profil » correspondant à cet emploi pour que des candidats puissent être éventuellement proposés.

M. Huré s'est plaint de la brochure « Meudon 1968 » qui a été largement diffusé à Meudon et qui ne fait pas mention du Comité de Sauvegarde des Sites. M. Leduc a répondu que la Municipalité n'était pour rien dans cette brochure. Il a simplement fourni à ses auteurs les renseignements qu'ils lui avaient demandés.

M^{me} Giry-Gouret recherchera la brochure en question pour connaître l'adresse des responsables auxquels M. Huré signalera leur omission.

12° *Réunion entre MM. Dupas et Julien-Laferrière :*

M. Julien-Laferrière rend compte de la dernière de ces réunions.

Il signale notamment :

- que pour la première fois un permis de construire (av. Paul-Bert) vient d'être refusé;
- que M. Dupas relancera dans les jours prochains l'architecte de la Résidence des Iris qui doit remettre en état le sentier des Buats;
- que la « table ronde » prévue pour la rue du Bel-Air n'a pas encore été réunie parce que M. Mélis, qui habite rue du Bel-Air, a exprimé le désir d'avoir auparavant un entretien avec M. Susse. Cet entretien n'ayant donné aucun résultat, M. Julien-Laferrière insistera auprès de M. Dupas pour que cette « table ronde » soit enfin convoquée;
- qu'à Meudon-la-Forêt le nouvel hôtel

des Postes doit être mis en service en mars-avril prochains, ce qui permettra de démolir le bureau des P. et T. actuel et de nettoyer l'entrée du grand ensemble;

— que lui, M. Julien-Laferrière, s'est plaint auprès de M. Dupas de l'insuffisance d'entretien du square de la place Aristide-Briand. Il insistera à nouveau auprès de lui sur ce point lors de leur prochaine réunion et en ajoutant que l'état du square du Maréchal-Leclerc laisse autant à désirer. Il est indispensable que l'entretien de ces squares soit organisé.

Il est entendu que M. Susse remettra un exemplaire des photographies pour l'Abreuvoir de la rue de la République à MM. Rimsky, de Traverse et Julien-Laferrière.

M. Julien-Laferrière transmettra son exemplaire à M. Dupas pour que la Municipalité s'en inspire lors du projet de rénovation qui devrait pouvoir très prochainement s'effectuer. M. Julien-Laferrière demandera à M. Dupas de le tenir au courant de ce projet afin que le Comité puisse faire valoir son point de vue à ce sujet.

13° *Office Culturel de Meudon :*

Les statuts de cet Office, qui sera administré par un Conseil composé du Maire, de six représentants de la Municipalité et de six représentants des associations culturelles de la ville, ont été approuvés au cours d'une réunion récente convoquée par la Municipalité.

Cet Office n'aura qu'un caractère consultatif. M. Guislain n'est pas d'accord sur les statuts décidés.

14° La prochaine réunion du Comité est fixée, comme à l'habitude, au dernier vendredi du mois, c'est-à-dire au 28 mars, à 21 h, chez M. Huré.

b
pc
p

BANQUE

ouverte du mardi au samedi inclus

de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 h. 15

PARISIENNE

de CREDIT

Gare S. N. C. F. Meudon-Val-Fleury - 22, Place Henri-Brousse - Tél. 626-04-10